

# La Gazette

## des Saint-Mauriciens



**UNE COMMUNE PLEINE DE CHARME** Page 2

**L'ÉDITO DU MAIRE** Page 3

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** Page 3

**PARLONS TRAVAUX** Page 4

**NOTRE ÉCOLE** Page 6

**LES JEUNES ET L'AVENIR** Page 8

**ACTION SOCIALE, ACTION VITALE !** Page 10

**SAINT-MAURICE EN FÊTES** Page 12

**LA VIE LOCALE...** Page 14

**INSOLITE** Page 15

**LES ANNONCEURS...** Page 16

## *Une commune pleine de charme*





## Edito du Maire

### Et si on fêtait l'été ?

Au terme d'une saison hivernale particulièrement longue et rigoureuse, le printemps affiche enfin des couleurs joyeuses et réjouissantes.

Pour sa part, le conseil municipal a souhaité que l'année 2018 soit marquée par un événement festif de grande ampleur qu'il a intitulé : « SAINT MAURICE FETE L' ETE ».

La particularité de cet événement réside dans sa conception, son élaboration et sa réalisation. Chacune de ces étapes associe le conseil, les différentes Associations et les Commerçants du village. C'est ainsi, animés par une volonté commune d'organiser une fête inédite, que tous ces partenaires sont mobilisés dans la préparation de ce moment pour lui donner le plus grand relief possible.

De réunion en réunion, les idées et les projets d'animation fument et sont collectivement débattus. Vous trouverez dans ce numéro de « La Gazette » un article consacré à cette journée du 7 juillet, qui sera ponctuée de nombreuses attractions et animations.

Je me réjouis qu'autant d'acteurs de notre village soient réunis dans cette démarche partenariale, afin d'offrir à ses habitants une occasion de se détendre et de se distraire.

Je souhaite que vous soyez nombreux à nous rejoindre ce jour-là et à nous gratifier de votre présence.

**Le Maire :** Arnaud CORABOEUF



## La Communauté de Communes

Afin de favoriser le développement économique et l'emploi, une convention de partenariat a été signée entre la Région Val de Loire, l'agglomération Montargoise, les 4 EPCI du Montargois, dont la Communauté de Communes « Canaux et Forêts en Gâtinais ».

Madame DENEUBOURG, première Adjointe, qui représente la Municipalité à la commission Economie et Finances de la Communauté de Communes, précise que cette convention est très importante pour la région du Montargois car elle encouragera et facilitera la création d'entreprises et /ou d'activités artisanales, ce qui générera des emplois dans notre secteur.

Monsieur Jean-Jacques MALLET, Maire de Bellegarde et Président de la Commission Economie et Finances, s'est déplacé à St Maurice S/Aveyron, le 24 avril, pour y rencontrer le Maire et la 1ère Adjointe, afin d'examiner avec eux les possibilités qu'offre, dans ce domaine, la zone d'activité « Les Rosses » située sur la route de Château Renard.

Une visite sur place du site a été effectuée. Elle a permis de mieux cerner le type d'activités artisanales et/ou de PMI que cette zone pourrait accueillir. Dossier à suivre...

# Parlons travaux !

**Une équipe municipale sur tous les fronts des travaux pour le bien-être des Saint-Mauricien(ne)s !**

Le programme voirie 2018 d'entretien de la voirie va permettre de corriger l'état des routes du Moulin Bondon au Cas Rouge (VC 16), des Baillis (VC 73) et des Petits Honnebeaux (VC 72). Certaines portions de routes doivent être renforcées dans l'attente des futurs programmes de voirie. Les longueurs et nombre de voies concernées dépendront des budgets disponibles.

Nous avons engazonné l'espace sableux dans lequel jouaient les enfants et créé un véritable bac à sable mieux adapté à leur activité.

Nous avons également consacré une large part de nos travaux à l'entretien des chemins, au fleurissement annuel du village et à la taille des nombreux platanes et tilleuls.

Les différentes toitures qui ont souffert de problèmes d'étanchéité à la suite des récents coups de vents vont toutes être très prochainement réparées.



## Entretien

Un arrêté municipal précisera les obligations des riverains des voies publiques concernant l'entretien des trottoirs.

Il prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018.

Pensez à procéder à l'élagage de vos branches d'arbres lorsqu'elles empiètent sur la voie publique. Se renseigner en Mairie.



Sera également réalisé cette année un ensemble de travaux visant à améliorer la sécurité de l'école : alarme silencieuse préconisée dans le cadre du plan Vigipirate, verrouillage électrique d'un portillon d'accès au bâtiment, dispositif de fermeture des salles de classes qui en sont dépourvues, modification et sécurisation de l'accès à la salle de motricité.

En outre, une étude va être entreprise avec le département pour définir et mettre en place des mesures visant à assurer un meilleur respect de la réglementation limitant à 30km/h aux abords de l'école, la vitesse de circulation des véhicules.

L'installation du columbarium dans notre cimetière est achevée.

Il est à savoir qu'en dépit des subventions attendues pour la réalisation de nos différents travaux, une part importante de leur coût restera à la charge de la commune.

*Jean-Nicolas GROENEWEG*



#### **DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE VIE COMMUNE**

### ***Brûlage des déchets et résidus verts***

Un arrêté préfectoral du 9 juin 2017 prévoit qu'en application des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire du Loiret, le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers est interdit toute l'année et dans tout le département, y compris en incinérateur de jardin. Cette disposition s'applique notamment aux particuliers.

# Notre école

## Apprendre avec ses mains !

A l'école maternelle, les ateliers de manipulation proposés permettent de développer de nombreuses compétences chez l'enfant :

- habileté manuelle, force et souplesse des mains et doigts, coordination entre les yeux et les mains
- langage: acquisition de vocabulaire, incitation au dialogue : commenter, expliquer, raconter, inventer
- fonctions cognitives : observation, réflexion, organisation
- repérages spatial et temporel
- coopération
- créativité et imagination

Les enfants peuvent s'y entraîner en petit groupe ou individuellement : coin poupées, constructions, planche à visser, fil à linge, jeux de société, atelier cuisine, etc...



## Ecole Primaire de Saint-Maurice-sur-Aveyron

Cette année les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé au projet Ecole et cinéma. Ce projet permet aux enfants de visualiser trois films au cinéma le Vox de Chateaurenard et de les exploiter ensuite en classe. Cette année, ils ont vu « Shaun le mouton », « Katia et le crocodile » et « Jeux d'images »

Les élèves de CM1/CM2 sont allés voir le film d'animation « Ma vie de courgette ».

Vendredi 6 avril, les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé au

cross de secteur de Chatillon Coligny au stade de la rivière (espace Colette). Ils se sont tous bien comportés ce qui a permis à l'école de Saint-Maurice de terminer 2<sup>e</sup> derrière Chatillon Coligny et devant Nogent sur Vernisson et Pressigny les Pins. Quatre élèves se sont qualifiés pour le cross départemental de Chateaufort sur Loire le 18 avril où ils ont brillamment représenté l'école de Saint-Maurice.

Lors du dernier trimestre les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 iront passer

une journée au château médiéval de Guédelon en liaison avec leur programme d'Histoire sur le Moyen-Age et ils visiteront une chocolaterie. Les CM2 quant à eux iront passer une journée au collège Becquerel pour préparer leur future rentrée. Toute ces sorties sont possibles grâce à l'Association des Parents d'Elèves qui finance les entrées et aux municipalités qui organisent les transports.

## La récréation à l'école maternelle

La récréation est un temps éducatif nécessaire qui permet aux élèves de se délasser et de se divertir. Elle marque une rupture essentielle dans la succession des activités proposées dans les classes, pensées pour des apprentissages structurants.

L'organisation des récréations, leur durée, leurs horaires sont conçus par l'équipe pédagogique qui définit les rôles de chaque adulte dans l'école.

Les enseignants assurent la surveillance des élèves et profitent, bien souvent, de ce temps pour les guider tout au long de leurs découvertes d'un autre environnement, de nouvelles relations portées par l'action, le jeu et les échanges. Il s'agit alors de rester vigilant et attentif à ceux pour qui il est encore difficile de supporter la confrontation au grand groupe dans un espace différent.

Réf. : A. Dalbigot, S. Debacker,  
D. Vandromme,  
Pe Et V. Boudard, Pemf



### AGIR ET S'EXPRIMER AVEC LE CORPS

- Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés.
- Réaliser des déplacements et des équilibres en pilotant des engins roulants.
- Se repérer et se déplacer dans l'espace.

### DEVENIR ÉLÈVE

- Respecter les autres et respecter les règles de la vie commune.
- Écouter, aider, coopérer, demander de l'aide.
- Éprouver de la confiance en soi, contrôler ses émotions.
- Identifier les adultes et leur rôle.

### DÉCOUVRIR LE MONDE

- Observer et respecter la faune et la flore de la cour au fil des saisons.
- Développer les découvertes sensorielles.
- Repérer un danger et le prendre en compte.



### DÉVELOPPER LE LANGAGE

- Utiliser un vocabulaire juste et précis pour désigner des objets réels, des sensations, des émotions...
- Prendre la parole, participer à un débat (lors de la mise en place d'un jeu par exemple).

Nous avons beaucoup de chance à l'école de Saint Maurice d'avoir une cour magnifique, très vaste, avec des espaces variés (sable, terre, herbe, arbustes, arbres, goudron, tracés au sol (piste, marelles, etc.). C'est un lieu de vie éducatif très riche pour tous les élèves, il faut veiller à le préserver et à le conserver !



# Les Jeunes et l'Avenir...



## L'apprentissage au CFA (Centre Formation d'Apprentissage)

Au moment où l'on valorise le choix d'une formation professionnelle par alternance débouchant sur un CAP, Brevet Pro, BTS, BAC PRO, il nous a semblé intéressant de rencontrer Madame DURAND, Directrice du CFA de Montargis qui nous a ouvert les portes de son établissement avec grande gentillesse et nous a présenté les formateurs référents.

**L'APPRENTISSAGE**  
UNE FORMATION  
UN MÉTIER  
UN EMPLOI

**VENTE & COMMERCE**  
**COIFFURE**  
**MÉCANIQUE AUTO**

**BTS**  
**BAC PROFESSIONNEL**  
**BREVET PROFESSIONNEL**  
**CAP**

3, Rue Cyrille Robert - 45200 MONTARGIS  
Tél.: 02.38.98.05.92 - [accueil@cfa-montargis.com](mailto:accueil@cfa-montargis.com)  
[www.cfa-montargis.com](http://www.cfa-montargis.com)

### DANS CE COLLÈGE, 3 FILIÈRES SONT PROPOSÉES :

**VENTE** : CAP vente - BAC Pro Commercial ; BTS Technico-Commercial.

**COIFFURE** : CAP - BREVET Pro.

**MECANIQUE AUTOMOBILE** : CAP et BAC Pro.

Après avoir terminé la classe de 3<sup>e</sup>, dès ses 15 ans révolus, un jeune a accès à la formation par alternance dès qu'il a trouvé un employeur.

La partie formation théorique se déroule au CFA où l'on étudie la culture générale, les différents aspects de la vie professionnelle et la pratique avec un formateur référent.

Puis, intervient l'alternance, avec le Maître d'apprentissage avec qui on a un contrat, qui est là pour aider l'apprenti, le conseiller et lui apprendre le métier. Leur relation repose sur la compréhension partagée du rôle de chacun.

### RYTHME D'ALTERNANCE :

**CAP** : 1 semaine au CFA / 2 ou 3 semaines en entreprise.

**BP et BTS** : lundi/mardi CFA, le reste de la semaine en entreprise.

**BAC PRO** : 1 semaine au CFA / 1 ou 2 semaines en entreprise.

Une aide financière au 1<sup>er</sup> équipement est versée par le Conseil Régional selon la formation choisie par les apprentis de 1<sup>re</sup> année (CAP, et BAC PRO), ainsi qu'une indemnité de transport, de la distance du domicile/CFA parcourue.

En fonction de l'âge, du nombre d'années d'exécution du contrat (2 ou 3 ans), l'apprenti perçoit un pourcentage du SMIC, s'élevant de 25 à 80 %.



## POINTS DE VUE

**CHEVALLIER Isabelle, 41 ans, Maître d'apprentissage depuis août 2000.**

Cela fait maintenant plusieurs années que je forme régulièrement, avec mes équipes, des apprentis coiffeuses et j'apprécie de les voir évoluer dans le métier. Ce n'est pas toujours facile car il faut savoir s'adapter aux caractères et aux compétences de chacune.

Elles sont souvent jeunes (15-16 ans) et il faut faire preuve de maturité assez rapidement lorsqu'on est confronté à la clientèle.

Notre rôle est de les former sur tout ce qui concerne la pratique, la théorie étant enseignée par le CFA. Cela demande du temps et de la patience, en contrepartie les jeunes nous apportent de l'aide au quotidien.

Pour bien assurer leur formation, nous avons besoin de personnes pour leur servir de modèles et leur permettre de s'entraîner à coiffer, couper ...etc... Sans ces modèles, il nous serait impossible d'assurer une formation complète : c'est une des difficultés.

Pour ma part, la plupart d'entre elles ont obtenu leurs diplômes ou validé la partie pratique et c'est pour moi la plus grande des satisfactions.

**RÉMY, MARTINE et NICOLAS, trois apprentis nous ont fait part de leur expérience qu'ils estiment être un bon tremplin vers la vie active.**

## Toutes les informations :

### CFA EST LOIRET

3, rue Cyrille Robert

45200 MONTARGIS

Tél. 02 38 98 05 92

Email : [accueil@cfa-montargis.com](mailto:accueil@cfa-montargis.com)

Nous espérons que cet article va susciter des vocations et que les projets de nos jeunes St Mauriciens pourront se réaliser, c'est le vœu que nous formons et tout le bien que nous leur souhaitons.

*Françoise DENEUBOURG - Virginie HOMMEY*



# Action sociale, action vitale !

## Point d'étape sur l'action sociale

### BILAN POUR L'ANNÉE 2017

Suite au plan canicule en juin et vents violents en 2017, 20 personnes âgées inscrites sur le registre communal ont été régulièrement suivies pour s'enquérir de leur état de santé. Idem pour intempéries « neige et verglas » début 2018. Notre service CCAS est intervenu à plusieurs reprises pour le portage soit de courses ou de médicaments, déblayage de neige, etc...



En cas d'alerte météorologique de la Préfecture du Loiret, il est rappelé que nous restons tous mobilisés. Notre cellule de crise est à la Salle du Conseil, elle comprend : le Maire, les 3 adjoints et 3 conseillères municipales.

De nombreux dossiers ont été traités concernant :

Pôle emploi, demandes de logement, entrée d'admission en maison de retraite, constitution de dossiers de retraite, formalités administratives diverses, présence verte.

216 personnes âgées de 68 à 96 ans ont été recensées.

35 personnes ont assisté au repas de Noël au « Lion d'Or ». L'ambiance musicale a été assurée bénévolement par Noël CHEREAU... que nous remercions. Lucienne CLERGEOT et Maurice POMPON nos doyens, ont reçu des cadeaux qui ont été très appréciés.

84 personnes qui n'ont pu être présentes au repas, ont eu droit à un bon nominatif de 21 euros à valoir chez les commerçants du village.

Chorale de Noël : La chorale de La Chapelle Saint Sépulcre est venue bénévolement dans notre église donner un concert accompagnée d'enfants de notre groupe scolaire. Un buffet a été offert conjointement par Florence DUMAS et Françoise DENEUBOURG pour remercier choristes et enfants.

### CROIX-ROUGE FRANCAISE

L'action « Carré Mobile Croix-Rouge » est très importante pour notre village.

Au cours de l'année, de nombreuses personnes se sont présentées au carré mobile, soit pour des formalités administratives, soit pour obtenir, après étude de leur dossier par les assistantes sociales, 1 ou 2 colis alimentaires moyennant 1 euro symbolique.

Les assistantes sociales apportent une aide administrative et un soutien moral aux personnes qui se trouvent confrontées à des difficultés.

*Françoise DENEUBOURG,  
1<sup>re</sup> Adjointe, Chargée de l'Action Sociale*



## INFOS PRATIQUES

### PENSEZ AUX AIDES POUR RÉNOVER VOTRE MAISON OU VOTRE LOGEMENT

Bénéficiez du Crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE)

Le CITE permet de déduire de l'impôt sur le revenu 15 à 30% des dépenses réalisées pour rénover votre logement (chauffage, chauffe-eau, isolation).

### Bénéficiez des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

A compter du 1er avril 2018, une prime exceptionnelle de 3 000 € est mise en place pour aider à financer une chaudière à granulés, une pompe à chaleur, ou un système solaire combiné.

Cette prime énergie est cumulable avec le CITE.

Renseignements : Ministère de la Transition Economique et Solidaire

Appel gratuit : Contactez un conseiller au 0 808 800 700 ou [renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr)

## CHÈQUE ENERGIE

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire met en place pour 2018 un dispositif renforcé de soutien au paiement des factures d'énergie : le « chèque énergie » pour l'électricité et le gaz naturel.

**Pour en savoir plus et connaître ses conditions d'éligibilité et d'utilisation, vous pouvez vous connecter sur :**

[www.chequenergie.gouv.fr](http://www.chequenergie.gouv.fr)

**et poser vos questions sur :**

<https://www.chequenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance> ou contacter le numéro vert, service d'appel gratuit, de 8h à 20h au 0 805 204 805

## MIEUX COMMUNIQUER À SAINT MAURICE SUR AVEYRON

Il arrive fréquemment que les services de la mairie soient sollicités pour prendre contact avec des administrés, et qu'ils ne puissent pas le faire autrement qu'en leur adressant des courriers.

Afin d'assurer une plus grande rapidité dans la transmission des messages, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à nous communiquer un numéro de téléphone ou une adresse mail où il sera possible de vous joindre sans délai.

**Pour mémoire, les coordonnées de la mairie sont :** Tél : 02.38.97.10.63 - Mail : [mairie@saintmauricesuraveyron.fr](mailto:mairie@saintmauricesuraveyron.fr)

Avec nos remerciements.

*Le secrétariat de la mairie*

**Notre site internet : [saintmauricesuraveyron.fr](http://saintmauricesuraveyron.fr)**

# Saint-Maurice en fêtes

**Wondwossen KASSA, coordinateur de la publication, a rencontré Monsieur le Maire à propos de l'évènement « Saint Maurice fête l'été ».**

## POURQUOI UNE GRANDE FÊTE DE L'ÉTÉ ?

Plutôt que d'organiser une série de fêtes où le niveau de fréquentation des visiteurs n'est souvent pas à la hauteur des moyens humains, matériels et financiers engagés, l'objectif cette année est de concentrer nos efforts sur l'organisation d'une fête de grande ampleur avec l'ambition d'attirer un nombre de visiteurs beaucoup plus important qu'à l'accoutumée.

## POURQUOI AVOIR CHOISI LA DATE DU 7 JUILLET ?

Le 7 juillet nous ne risquons pas d'entrer en concurrence avec les festivités d'autres communes comme ce serait le cas, par exemple, d'un feu d'artifice le 13 juillet. Vérification faite, nous serons les seuls, dans un périmètre relativement large, à proposer une fête à cette date.

En outre, nous nous situons à l'amorce de la période estivale, à un moment où l'on peut estimer que beaucoup de personnes ne seront pas encore parties en vacances.



## C'EST L'ÉQUIPE MUNICIPALE QUI PRÉPARE CETTE FÊTE ?

Oui, mais pas seulement elle, et c'est là toute l'originalité de notre démarche. Le conseil municipal a souhaité que, pour la première fois, la conception, l'organisation et la réalisation de l'évènement soit le fruit d'un cheminement collectif unissant le conseil municipal, les différentes associations et les commerçants du village. Chacun de ces partenaires se trouve donc associé au projet depuis son origine et dans chacune des étapes de son élaboration.

Nous nous réunissons régulièrement pour définir et mettre au point les animations et attractions qui auront lieu au cours de la journée du 7 juillet.

Cette participation active de tous est l'expression d'une solidarité de village à laquelle nous sommes très attachés.

## QUELS SERONT LES MOMENTS FORTS DE LA JOURNÉE ?

Il y en aura beaucoup qui, nous l'espérons, donneront à chacun un avant-goût des vacances.

Sont prévus à ce jour :

- des promenades en calèches,
- des virées en trikes (motos à 3 roues),
- une chasse au trésor,
- un « vide ta chambre et ta cuisine »,
- des jeux avec des structures gonflables,
- des concours d'adresse (pétanque, football),
- une exposition d'engins de collection anciens (voitures, véhicules de sapeurs-pompiers),
- une exposition sur notre école d'antan avec du mobilier et du matériel pédagogique des années 50,

- la réalisation d'une œuvre picturale collective par des enfants,
- une animation musicale (orchestre de rock, chorales),
- des stands de producteurs locaux/ régionaux et d'artisans,
- des stands associatifs avec des animations ludiques,
- une démonstration de karaté...

La journée se poursuivra par une retraite aux flambeaux, un feu d'artifice et un bal sur la place du village.

Bien entendu, restauration et boissons sur place seront également prévus aux heures des repas et pendant la journée : pâtisseries, glaces, crêpes...

### QUEL IMPACT AURA L'ÉVÉNEMENT SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE ?

Cette fête ne coûtera pas plus cher que les autres, car nous avons obtenu que la plupart des animations et attractions soient réalisées bénévolement, afin de réduire au maximum les frais d'organisation.



**SAINT MAURICE S/ AVEYRON**  
*Fête l'été*

**Feu d'artifice 23h**

*Toute la journée*

tombola, Exposition voitures, restauration, Surprises, Balades poneys, Randonnée, Retraite flambeaux, Jeux d'adresse, trikes, Tournois sportifs, Producteurs locaux, Vide ta chambre, Combat de Sumo, Bal, Nombreux stands, Groupe de Rock, Chasse au trésor, chorales

**Samedi 7 Juillet**

Renseignements Mairie de St Maurice s/ Aveyron—02.38.97.10.63— [www.saint.mauricesuraveyron.fr](http://www.saint.mauricesuraveyron.fr)

# La vie locale...

## Départ à la retraite



Le Directeur de notre Ecole, Monsieur Jean-François LESEUR, va cesser son activité professionnelle à la fin de l'année scolaire en cours.

Nous le remercions vivement de la qualité de l'enseignement qu'il a prodigué aux enfants, de la pédagogie dont il a fait preuve, et de l'excellente relation qu'il a su entretenir avec la population de notre village, ainsi qu'avec les parents d'élèves des trois communes rattachées à notre groupe scolaire.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

## Cérémonie du 8 Mai

Comme chaque année, un hommage a été rendu aux anciens combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Nombreux ont été celles et ceux qui ont tenu à marquer leur solidarité avec les combattants pour notre liberté, à honorer leur mémoire, et à entretenir le souvenir de cette terrible période, afin qu'elle ne revienne plus jamais.

La cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur offert dans la salle du Conseil de la Mairie.



## La Gendarmerie Nationale

En partenariat avec la Mairie, la Gendarmerie a organisé une réunion d'informations contre les cambriolages le Vendredi 18 mai 2018 à 20h00 à la Salle des Fêtes de St Maurice s/ Aveyron.

# Insolite

## Quelques expressions et leur signification\*

**Gens de sac et de corde.** Au Moyen-Age, les criminels étaient enfermés dans des sacs et jetés à Paris dans la Seine. La corde était celle des pendus.

**Avoir maille à partir avec quelqu'un.** Ancienne monnaie française la maille valait la moitié du denier. Le denier était la douzième partie du sou et le sou la vingtième partie de la livre. Compte tenu de la très faible valeur de la maille, « avoir maille à partir avec quelqu'un » était fort difficile et l'opération ne manquait pas d'engendrer des discussions.

**Avoir du foin dans ses bottes.** Au 16ème siècle, la longueur des souliers était un signe de distinction. On bourrait de paille ou de foin la partie de la chaussure qui n'était pas remplie par le pied. Avoir du foin dans ses bottes signifie être puissant et riche.

**Faire rendre gorge à quelqu'un.** Référence au langage de la fauconnerie où l'on retire du jabot du faucon les aliments qu'il va absorber, afin de l'inciter à la chasse en l'affamant.

**Se faire tirer l'oreille.** Allusion à un usage romain qui permettait de conduire devant le juge un témoin récalcitrant en le tirant par l'oreille.

**Bon pays, mauvais chemin.** Dans les contrées fertiles, les chemins sont souvent boueux.

**Payer en monnaie de singe.** Selon une ordonnance de Saint Louis, les singes ne payaient pas de taxe sur l'entrée dans Paris s'ils appartenaient à des bateleurs ou des forains. Une grimace ou une gambade remplaçait alors l'impôt. D'où l'expression « payer en monnaie de singe » signifiant ne pas régler en bon argent.

A SUIVRE...

\*Source : « Encyclopédie des citations » de P. DUPRE



## FOUDROYANT

En pleine nuit, la foudre s'est récemment abattue sur un très grand arbre, route de Châtillon-Coligny, et l'a littéralement fendu en deux, provoquant des dégâts électriques et des pertes de matériels dans des maisons avoisinantes.

Pensez à suivre les recommandations de prudence dans de telles circonstances en débranchant vos appareils électriques.

# Les annonceurs de la Gazette...

Des professionnels au service des habitants de St-Maurice-sur-Aveyron

**Taxi DUPOY** Depuis 1994  
**CHEVALLIER**  
SAS 77 - 24/24

8 TAXIS CONVENTIONNÉS (dont 1 avec accès fauteuil roulant)  
Transport de malades assis, Hôpitaux, gares, aéroports...

CHÂTILLON-COIGNY 02 38 92 54 63  
7 bis, bd République

**ÉVOLU'TIF** coiffure mixte  
8, place Aristide Briand  
45230 CHÂTILLON-COIGNY  
☎ 02 38 96 08 83

**INOVÉA** coiffure mixte  
78, route de Châtillon  
45220 CHÂTEAU-RENARD  
☎ 02 38 97 98 88

Ouvert tous les jours non-stop  
L'OREAL  
Fermé les dimanches et lundis

Mercredi et Samedi non-stop

*Mary Flore* Patricia Dardonville

Toutes compositions florales  
Fleuriste horticulteur

20 Bd de la République  
CHÂTILLON-COIGNY  
Tél./Fax : 02 38 92 52 55 - mary-flore@orange.fr

Interflora

coiff' design  
coiffure mixte à domicile

chardin marlène  
maître artisan - coloriste - visagiste

du lundi au samedi  
9 h - 19 h

06 03 06 88 74  
02 38 97 15 36  
268 ruelle st marc - st maurice/  
aveyron

CHAMBRE D'HÔTES  
Les Gîtes de FRANCE

Bienvenue au domaine des Gros Chênes  
Le Bois des Brûles Tél : 0950124991 - 0689589508  
45230 - St Maurice Sur Aveyron nelly.alain.molimer@free.fr

**R D**  
**V**

LE RENDEZ-VOUS DES PÊCHEURS  
FONTAINEJEAN, St Maurice S/Aveyron  
Table d'hôtes  
WEB www.rdvdespecheurs.com  
EMAIL lesterrassesdugue@gmail.com  
TÉL 02 38 97 12 05  
FACEBOOK rendez-vous des pêcheurs  
Site réservation uniquement, fermé le lundi

**SUPER U**  
les nouveaux commerçants

**CHATILLON COLIGNY**  
Route de Montargis

**Tél 02 38 96 04 72**  
**Fax 02 38 96 00 70**

**HORAIRE D'OUVERTURE :**

- Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
- Le dimanche de 9h15 à 12h30

**U location**



**WWW.COURSEU.COM**